

La mobilisation des services publics

Une instance : le Comité Local d'Aide aux Victimes (CLAV) a été créée pour accompagner toutes les victimes de violences, y compris les victimes d'actes de terrorisme et d'accidents collectifs,

Le CLAV présidé par le préfet de département et le procureur de la République, regroupe des représentants des services de l'État, des instances judiciaires, la collectivité locale et toutes les parties prenantes, et pour nous France Assureurs.

Son objectif est de structurer, coordonner et mettre en œuvre les dispositifs locaux d'aide aux victimes, en facilitant leur information, orientation, prise en charge individuelle et accompagnement dans les démarches administratives.

Depuis septembre 2024 nous demandons sa mise en œuvre. Aucune suite n'a été donnée à ce jour.

Le Conseil du 16^{ème} arrondissement a présenté au Conseil de Paris et fait voter le 19 mai 2025, Le vœux suivant concernant les victimes de l'incendie de la Porte de Saint-Cloud :

« Que la Ville de Paris intervienne auprès des services de l'Etat afin que soit mis en place un CLAV,

Que la Ville de Paris saisisse France Assureurs dans le but de permettre un échange entre assureurs et victimes,

Que la Ville de Paris, en lien avec la Mairie du 16^{ème}, assure un suivi renforcé et coordonné avec les sinistrés. »

Une avancée.... Ce vœu a été voté le 19 mai 2025, aujourd'hui 19 juin 2025 aucune nouvelle.